

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 octobre 2020 A 20 HEURES 30

Communication n° 2020 10 19 n°02 : Présentation du rapport d'activités du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) – Année 2019.

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 12/10/2020
En exercice :	33	
Présents:	24	Affichage de la convocation : 13/10/2020
Pouvoirs:	8	
Votants:	32	Affichage du compte rendu : 22/10/2020

<u>Présents</u>: Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Yolande CHAREYRE, Edouard WILLEMIN, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Véronique DUMAS, Frédérique DAMON, Roland BADOIL, Carine BERNY, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM.

Absents ayant remis pouvoir:

Mme Geneviève HECTOR donne pouvoir à Mme Yolande CHAREYRE

Mme Chantal BERTHILLON donne pouvoir à M. Daniel JULLIEN

Mme Chantal ROCHE donne pouvoir à M. Henri COQUARD

M. Christian NEUVILLE donne pouvoir M. Safi BOUKACEM

M Jean-Pierre NEMOZ donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES

M. Gerbert RAMBAUD donne pouvoir à M. Daniel MALOSSE

Mme Aline DURAND donne pouvoir à M. Stéphane GILLET

M. Matthieu VERPILLAT donne pouvoir à M. Sylvère MATHIEU

Absents ou excusés:

M. Joao DA ROCHA

Mme Béatrice DUMORTIER est nommée secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale impose à chaque commune de prendre connaissance d'un rapport retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale et de communiquer le contenu dudit rapport.

Le rapport du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) est présenté en séance.

Les missions du SAGYRC sont :

- D'assurer l'entretien régulier des rivières, pour lutter contre les inondations
- D'assurer la maîtrise d'ouvrage d'opérations de restauration hydraulique et environnementale

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance, du rapport annuel du Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron du Ratier et du Charbonnières,

PRÉCISE que ce rapport est mis à la disposition du public.

Rendue exécutoire compte tenu

de la transmission en Préfecture le

23/10/2020

et de la publication en marie 122/10/2020

Pour copie certifiée conforme

Au registre des délib

Le Maire

Daniel JULI

Mairie de Vaugneray - 1, place de la Mairie - 69675 VAL SALERA 478 45 80 48 - Fax : 04 78 45 89 74 - mairie avaugneray.com v 44476068eta.com

nmunication n° n° 2020/10 19 n° 02 du conseil municipal du 19 octobre 2020

Page 1 sur 1